

Rapport financier 2019

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Code géographique : R4019

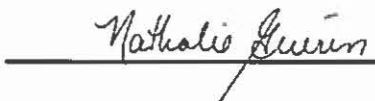
Type d'organisme municipal : Régie intermunicipale

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Guérin, atteste la véracité du rapport financier
de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2020-03-31

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	12
Charges par objets	13
Fonds local d'investissement (FLI)	14
Fonds local de solidarité (FLS)	15
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Renseignements financiers non audités	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 et S23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

 S.E.N.C.R.L.

MBBA s.e.n.c.r.l. / Robert Arbour CPA auditeur, CA

Montréal le 22 avril 2020



MBBA
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Budget	Réalizations	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	34 310 435	34 310 437	33 456 376
Transferts	4			
Services rendus	5	2 161 500	2 197 993	2 055 411
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7	5 450 000	5 471 090	5 381 936
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	200 000	353 772	269 871
Autres revenus	10	30 000	81 367	55 406
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	42 151 935	42 414 659	41 219 000
Charges				
Administration générale	14	2 553 245	2 116 750	2 051 424
Sécurité publique	15	39 892 115	38 375 758	36 927 836
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	470 225	564 350	464 613
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	42 915 585	41 056 858	39 443 873
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(763 650)	1 357 801	1 775 127
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		8 151 908	6 376 781
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		8 151 908	6 376 781
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice				
	29		9 509 709	8 151 908

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 011 582	10 581 536
Débiteurs (note 5)	2	3 916 631	4 006 315
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	15 928 213	14 587 851
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	4 570 528	4 455 378
Revenus reportés (note 12)	12		
Dette à long terme (note 13)	13	978 893	934 210
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	3 838 000	3 636 000
	15	9 387 421	9 025 588
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	6 540 792	5 562 263
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	2 575 404	2 210 076
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18		
Stocks de fournitures	19	110 226	102 079
Autres actifs non financiers (note 17)	20	283 287	277 490
	21	2 968 917	2 589 645
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	9 509 709	8 151 908

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Budget	Réalisations	
		2019	2019	2018
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(763 650)	1 357 801	1 775 127
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	1 391 705) (	1 347 662) (	1 374 437)
Produit de cession	3		61 445	39 357
Amortissement	4	1 250 000	975 982	867 187
(Gain) perte sur cession	5		(55 092)	(35 449)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(141 705)	(365 327)	(503 342)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(8 148)	13 168
Variation des autres actifs non financiers	10		(5 797)	8 737
	11		(13 945)	21 905
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(905 355)	978 529	1 293 690
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		5 562 263	4 268 573
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		5 562 263	4 268 573
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		6 540 792	5 562 263

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 357 801	1 775 127
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	975 982	867 187
Autres			
- (Gain) perte sur disposition	3	(55 092)	(35 449)
-	4		
	5	2 278 691	2 606 865
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	89 684	(173 288)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	115 150	(106 624)
Revenus reportés	9		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	202 000	(43 000)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(8 148)	13 168
Autres actifs non financiers	13	(5 797)	8 737
	14	2 671 580	2 305 858
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(1 347 662)	(1 374 437)
Produit de cession	16	61 445	39 357
	17	(1 286 217)	(1 335 080)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	525 592	799 435
Remboursement de la dette à long terme	24	(480 909)	(415 708)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		
Autres			
-	27		
-	28		
	29	44 683	383 727
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 430 046	1 354 505
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	10 581 536	9 227 031
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	10 581 536	9 227 031
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	12 011 582	10 581 536

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****1. Statut de l'organisme municipal**

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé des 17 maires des villes et municipalité constituant la Régie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Régie est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Régie.

La Régie n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Régie et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

b) Actifs non financiers**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Machinerie, Outillage et équipement : période de 3 à 10 ans

Véhicules: période de 3 à 10 ans

Ameublement et équipement de bureau: période de 10 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

S.O.

D) Passifs

S.O.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

F) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-valeur dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2019 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments*Affectations*

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	12 011 582	10 581 536
Découvert bancaire	2	()	()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
-	4		
-	5		
-	6		
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	12 011 582	10 581 536
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	1 429 179	517 057
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	192 592	211 153
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	41 612	48 140
Organismes municipaux	15	3 083 011	3 128 897
Autres			
- Divers débiteurs	16	599 416	618 125
-	17		
	18	3 916 631	4 006 315
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19		
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	383 644	428 350
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
-	26		
-	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30		
Autres placements	31		
	32		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		
Note			
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(3 838 000)	(3 636 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>(3 838 000)</u>	<u>(3 636 000)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	3 601 000	3 485 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	8 822	9 922
	43	<u>3 609 822</u>	<u>3 494 922</u>
Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.			
Note			
9. Autres actifs financiers			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
10. Emprunts temporaires			
Au 31 décembre 2019, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$. Un montant de 0 \$ est utilisé au 31 décembre 2019. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.			
11. Créditeurs et charges à payer			
Fournisseurs	47	1 024 316	1 021 601
Salaires et avantages sociaux	48	3 546 212	3 433 777
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51		
Assainissement des sites contaminés	52		
Autres			
-	53		
-	54		
-	55		
-	56		
-	57		
	58	4 570 528	4 455 378

Note

12. Revenus reportés	
Taxes perçues d'avance	59
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60
Fonds de développement des territoires	61
Fonds parcs et terrains de jeux	62
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63
Société québécoise d'assainissement des eaux	64
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65
Autres contributions des promoteurs	66
Fonds de redevances réglementaires	67
Autres	
-	68
-	69
-	70
-	71
	72

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019				2018	
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance			
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne					73	
Obligations et billets en monnaies étrangères					74	
Gains (pertes) de change reportés					75	
					76	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					77	
Organismes municipaux					78	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,90	2020	2023	79	978 893
Autres					80	934 210
					81	978 893
						934 210
Frais reportés liés à la dette à long terme					82 (	)
					83	978 893
						934 210

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2019	
	Avec fonds	Sans fonds	Location-	Autres		
	d'amortissement	d'amortissement	acquisition			
2020	84	92	100	440 633	109	117
2021	85	93	101	361 455	110	118
2022	86	94	102	174 411	111	119
2023	87	95	103	2 394	112	120
2024	88	96	104		113	121
2025 et +	89	97	105		114	122
	90	98	106	978 893	115	123
Intérêts et frais accessoires			107 (			124 (
	91	99	108	978 893	116	125
						978 893

Note

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	126	6 540 792	5 562 263
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127 (	) (	)
Autres	128 (	) (	)
	129	6 540 792	5 562 263

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

15. Immobilisations		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	130	158	185	212	
Eaux usées	131	159	186	213	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	160	187	214	
Autres	133	161	188	215	
Réseau d'électricité	134	162	189	216	
Bâtiments	135	163	190	217	
Améliorations locatives	136	1 125 433	7 588	218	1 133 021
Véhicules	137	3 661 543	843 257	909 916	3 594 884
Ameublement et équipement de bureau	138	2 056 486	221 469	220	2 277 955
Machinerie, outillage et équipement divers	139	2 890 758	275 348	875	3 165 231
Terrains	140	168	195	222	
Autres	141	169	196	223	
	142	9 734 220	1 347 662	910 791	10 171 091
Immobilisations en cours	143	171	198	225	
	144	9 734 220	1 347 662	910 791	10 171 091
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	145	173	200	227	
Eaux usées	146	174	201	228	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	175	202	229	
Autres	148	176	203	230	
Réseau d'électricité	149	177	204	231	
Bâtiments	150	178	205	232	
Améliorations locatives	151	1 102 647	4 569	233	1 107 216
Véhicules	152	2 315 162	637 701	903 564	2 049 299
Ameublement et équipement de bureau	153	1 516 148	226 065	235	1 742 213
Machinerie, outillage et équipement divers	154	2 590 187	107 647	875	2 696 959
Autres	155	183	210	237	
	156	7 524 144	975 982	904 439	7 595 687
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	2 210 076		239	2 575 404
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	240	3 661 545	843 257	909 916	3 594 886
Amortissement cumulé	241	(2 315 162)	(637 701)	(903 564)	(2 049 299)
Valeur comptable nette	242	1 346 383			1 545 587

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250		
Immeubles industriels municipaux	251		
Autres	252		
	253		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255		
Note			
17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Assurance, école de police	256	283 287	277 490
-	257		
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	283 287	277 490
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

18. Obligations contractuelles

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 5 prochains exercices pour une somme globale de 1 555 226\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 5 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Locations de sites et d'équipements: 54 115\$ en 2020, 57 622\$ en 2021, 55 649\$ en 2022 et 27 140\$ en 2023.

Locations d'immeubles: 658 988\$ en 2020, 350 856\$ en 2021 et 350 856\$ en 2022.

19. Droits contractuels

S.O.

20. Passifs éventuels

S.O.

a) Cautionnements et garanties

[illegible]

N/A

b) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

c) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet de deux réclamations totalisant 495 000 \$ qui ont été intentées par deux citoyens suite à deux incidents survenus sur son territoire. Les audiences pour chacun de ces dossiers sont présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

d) Autres

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

21. Actifs éventuels

S.O.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

23. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

24. Instruments financiers

S.O.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Budget 2019		Réalisations 2019		Réalisations 2018
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	34 310 435	34 310 437		34 310 437	33 456 376
Transferts	4					
Services rendus	5	2 161 500	2 197 993		2 197 993	2 055 411
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7	5 450 000	5 471 090		5 471 090	5 381 936
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	200 000	353 772		353 772	269 871
Autres revenus	10	30 000	81 367		81 367	55 406
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	42 151 935	42 414 659		42 414 659	41 219 000
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15					
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
	20					
	21	42 151 935	42 414 659		42 414 659	41 219 000
Charges						
Administration générale	22	2 543 245	2 104 433	12 317	2 116 750	2 051 424
Sécurité publique	23	38 652 115	37 412 093	963 665	38 375 758	36 927 836
Transport	24					
Hygiène du milieu	25					
Santé et bien-être	26					
Aménagement, urbanisme et développement	27					
Loisirs et culture	28					
Réseau d'électricité	29					
Frais de financement	30	470 225	564 350		564 350	464 613
Effet net des opérations de restructuration	31					
Amortissement des immobilisations	32	1 250 000	975 982	(975 982)		
	33	42 915 585	41 056 858		41 056 858	39 443 873
Excédent (déficit) de l'exercice	34	(763 650)	1 357 801		1 357 801	1 775 127

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019		2018
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(763 650)	1 357 801	1 775 127
Moins: revenus d'investissement	2 (	)	)	)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(763 650)	1 357 801	1 775 127
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4	1 250 000	975 982	867 187
Produit de cession	5		61 445	39 357
(Gain) perte sur cession	6		(55 092)	(35 449)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 250 000	982 335	871 095
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	521 350)	480 909)	415 708)
	18	(521 350)	(480 909)	(415 708)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	966)	)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	600 000	600 000	154 277
Réserves financières et fonds réservés	22	(420 000)	(434 184)	(371 940)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(145 000)	(396 500)	50 000
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	35 000	(231 650)	(167 663)
	26	763 650	269 776	287 724
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		1 627 577	2 062 851

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Administration générale	2 (	7 790)	(13 061)
Sécurité publique	3 (	1 339 872)	(1 361 376)
Transport	4 (	)	()
Hygiène du milieu	5 (	)	()
Santé et bien-être	6 (	)	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	()
Loisirs et culture	8 (	)	()
Réseau d'électricité	9 (	)	()
	10 (	1 347 662)	(1 374 437)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	11 (	)	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	12 (	)	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13	525 592	799 436
Affectations			
Activités de fonctionnement	14	966	
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16	252 042	
Réserves financières et fonds réservés	17	569 062	575 001
	18	822 070	575 001
	19		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Budget 2019	Réalizations 2019	Réalizations 2018
Rémunération	1	28 680 442	27 688 004	26 799 844
Charges sociales	2	7 578 328	7 385 395	6 800 400
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	3			
Ententes de services				
Services de transport collectif	4			
Autres services	5			
Autres biens et services	6	4 936 590	4 443 127	4 288 397
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	7	43 825	35 598	19 713
D'autres organismes municipaux	8			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
D'autres tiers	10			
Autres frais de financement	11	426 400	528 752	444 900
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	12			
Transferts	13			
Autres	14			
Autres organismes				
Transferts	15			
Autres	16			223 432
Amortissement des immobilisations	17	1 250 000	975 982	867 187
Autres				
-	18			
-	19			
-	20			
	21	42 915 585	41 056 858	39 443 873

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	1	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	
Autres revenus	3	
	4	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5	
Variation de la provision pour moins-value	6	
	7	
Autres charges	8	
	9	
Excédent (déficit) de l'exercice	10	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11		
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		
Provision pour moins-value	15	(	) (
	16		
	17		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	18		
Revenus reportés	19		
Dette à long terme	20		
	21		
Solde du Fonds local d'investissement	22		

VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	23
Supportant les engagements de prêts	24
Supportant les garanties de prêts	25
	26

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

RÉSULTATS**Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille

1

Revenus sur les prêts aux entreprises

2

Autres revenus

3

4

Charges

Créances douteuses

Radiation de prêts

5

Variation de la provision pour moins-value

6

7

Intérêts sur la dette à long terme

8

Autres charges

9

10

Excédent (déficit) de l'exercice

11

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Trésorerie et équivalents de trésorerie

12

Placements de portefeuille

13

Débiteurs

14

Prêts aux entreprises

15

Provision pour moins-value

16

() ()

17

18

Passifs

Créditeurs et charges à payer

19

Revenus reportés

20

Dette à long terme

21

22

Solde du Fonds local de solidarité

Excédent affecté aux prêts aux entreprises

23

Excédent (déficit) non affecté

24

25

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres

26

Supportant les engagements de prêts

27

28

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2019

2018

RÉSULTATS**Revenus**

Revenus provenant de la gestion foncière
 Revenus provenant de la gestion de l'exploitation
 du sable et du gravier

1

2

3

Charges

Frais de gestion

Salaires
 Créances douteuses
 Autres frais de gestion

4

5

6

7

Activités et projets de mise en valeur du territoire

-

8

-

9

-

10

-

11

-

12

-

13

14

15

Excédent (déficit) de l'exercice

16

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**Actifs**

Trésorerie et équivalents de trésorerie

17

Placements de portefeuille

18

Débiteurs

19

Provision pour créances douteuses

20

() ()

21

Autres

22

23

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

24

Créditeurs et charges à payer

25

Revenus reportés

Provenant de la gestion foncière

26

Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier

27

Autres

28

Autres

29

30

**Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur
du territoire**

31

Note sur les autres actifs**Note sur les créditeurs et charges à payer****Note sur les autres revenus reportés****Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 470 617	3 470 465
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 347 902	4 622 520
Réserves financières et fonds réservés	3	1 429 179	514 057
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 334 500) (	1 731 000)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 596 511	1 275 866
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 509 709	8 151 908
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 470 617	3 470 465
Organismes contrôlés et partenaires ¹	10		
	11	2 470 617	3 470 465
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Projets spéciaux	12	3 060 949	2 065 377
- Éventualités	13	2 286 953	2 557 143
-	14		
-	15		
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	5 347 902	4 622 520
Organismes contrôlés et partenaires ¹			
-	22		
-	23		
-	24		
	25		
	26	5 347 902	4 622 520
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenaires			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	1 429 179	514 057
Organismes contrôlés et partenaires	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenaires	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenaires	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
-	45		
-	46		
	47	1 429 179	514 057
	48	1 429 179	514 057

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)**Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir****Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation****avec les normes comptables****Avantages sociaux futurs****Déficit initial au 1^{er} janvier 2007**

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite

49 (580 000) (639 000)

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres

avantages sociaux futurs

50 () ()

Avantages postérieurs au 1^{er} janvier 2007

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite

Mesure d'allègement pour la crise financière 2008

51 () ()

Autres

52 (754 500) (1 092 000)

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres

avantages sociaux futurs

53 () ()

54 (1 334 500) (1 731 000)

Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

55 () ()

Assainissement des sites contaminés

56 () ()

Appariement fiscal pour revenus de transfert

57 () ()

Autres

58 () ()

-

59 () ()

-

60 (1 334 500) (1 731 000)

Mesures d'allègement fiscal transitoires**Modifications comptables du 1^{er} janvier 2000**

Salaires et avantages sociaux

61 () ()

Intérêts sur la dette à long terme

62 () ()

Mesures relatives à la TVQ

Utilisation du fonds général

63 () ()

Utilisation du fonds de roulement

64 () ()

Mesure relative aux frais reportés

65 () ()

Autres

66 () ()

-

67 () ()

-

68 () ()

Financement à long terme des activités de fonctionnement**Mesure transitoire relative à la TVQ**

69 () ()

Frais d'émission de la dette à long terme

70 () ()

Dette à long terme liée au FLI et au FLS

71 () ()

Autres

72 () ()

-

73 () ()

-

74 () ()

Éléments présentés à l'encontre des DCTP**Financement des activités de fonctionnement**

75

Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement

76

Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de**portefeuille à titre d'investissement liés au FLI**

77

Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement**liés à des emprunts de fonctionnement**

78

Autres

79

-

80

81 (1 334 500) (1 731 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)**Financement des investissements en cours**

Financement non utilisé

82

Investissements à financer

83 () ()

84

Investissement net dans les immobilisations et autres actifs**Éléments d'actif**

Immobilisations

85

2 575 404

2 210 076

Propriétés destinées à la revente

86

Prêts

87

Placements de portefeuille à titre d'investissement

88

Participations dans des entreprises municipales et des
partenariats commerciaux

89

90

2 575 404

2 210 076

Ajustements aux éléments d'actif

91

92

2 575 404

2 210 076

Éléments de passif correspondant

Dettes à long terme

93

(978 893) (934 210)

Frais reportés liés à la dette à long terme

94

() ()

Montants des débiteurs et autres montants affectés
au remboursement de la dette à long terme

95

Dettes aux fins des activités de fonctionnement

96

Autres dettes n'affectant pas l'investissement net

97

98

(978 893) (934 210)

Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de
passif

99

100

() ()

101

978 893

934 210

1 596 511

1 275 866

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, le régime des cadres au 31 décembre 2018 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2017.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »). La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2016, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,39% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,85% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (3 636 000)	(3 679 000)
Charge de l'exercice	4 (3 601 000)	(3 485 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 3 399 000	3 528 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>(3 838 000)</u>	<u>(3 636 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 121 916 000	113 145 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (127 053 000)	(120 046 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (5 137 000)	(6 901 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 1 299 000	3 265 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (3 838 000)	(3 636 000)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>(3 838 000)</u>	<u>(3 636 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 121 916 000	113 145 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (127 053 000)	(120 046 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (5 137 000)	(6 901 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 5 451 000	5 184 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 222 000	222 000
	20 5 451 000	5 406 000
Cotisations salariales des employés	21 (2 723 000)	(2 558 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 2 728 000	2 848 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 345 000	243 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(50 000)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
-	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>3 073 000</u>	<u>3 041 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 7 041 000	6 589 000
Rendement espéré des actifs	33 (6 513 000)	(6 145 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 528 000	444 000
Charge de l'exercice	35 <u>3 601 000</u>	<u>3 485 000</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	6 571 800	4 424 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(6 513 000)	(6 145 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	58 800	(1 721 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	1 562 200	265 000
Prestations versées au cours de l'exercice	40	3 922 800	4 217 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	122 991 000	108 709 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	3 034 000	2 753 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	262 000	687 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,70 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	54
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements		
	2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un réglemant de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

2019

2018

Autres

-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		

Informations complémentaires

Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		

**Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)**

Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime volontaire d'épargne-retraite	108		
Régime de retraite simplifié	109		
Régime de retraite par financement salarial	110		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111		
Autres régimes	112		
	113		

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114 _____

Description des régimes et autres renseignements

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	115		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		<u>2019</u>	<u>2018</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116	14	13

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2019	2018
Cotisations des élus au RREM	117	<u>2 618</u>	<u>2 944</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	118	8 822	9 922
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119		
	120	<u>8 822</u>	<u>9 922</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON AUDITÉS

•

•

•

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53		
Sécurité publique			
Police	54		
Sécurité incendie	55		
Sécurité civile	56		
Autres	57		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58		
Enlèvement de la neige	59		
Autres	60		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61		
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		
Réseau de distribution de l'eau potable	69		
Traitement des eaux usées	70		
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73		
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76		
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78		
Autres	79		
Santé et bien-être			
Logement social	80		
Sécurité du revenu	81		
Autres	82		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84		
Promotion et développement économique	85		
Autres	86		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87		
Activités culturelles			
Bibliothèques	88		
Autres	89		
Réseau d'électricité	90		
	91		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97			
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107			
Réseau de distribution de l'eau potable	108			
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125	•		•
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126			
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131		
Péréquation	132		
Neutralité	133		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135		
Fonds de développement des territoires	136		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		
Autres	138		
	139		
TOTAL DES TRANSFERTS	140		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffé et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
Sécurité publique			
Police	145		
Sécurité incendie	146		
Sécurité civile	147		
Autres	148		
	149		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	150		
Enlèvement de la neige	151		
Autres	152		
Transport collectif	153		
Autres	154		
	155		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156		
Réseau de distribution de l'eau potable	157		
Traitement des eaux usées	158		
Réseaux d'égout	159		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	160		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	161		
Tri et conditionnement	162		
Autres	163		
Autres	164		
Cours d'eau	165		
Protection de l'environnement	166		
Autres	167		
	168		
Santé et bien-être			
Logement social	169		
Autres	170		
	171		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	172		
Rénovation urbaine	173		
Promotion et développement économique	174		
Autres	175		
	176		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	177		
Activités culturelles			
Bibliothèques	178		
Autres	179		
	180		
Réseau d'électricité	181		
	182		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffé et application de la loi	183		
Évaluation	184		
Autre	185		
	186		
Sécurité publique			
Police	187		
Sécurité incendie	188		
Sécurité civile	189		
Autres	190	2 161 500	2 197 993
	191	2 161 500	2 197 993
Transport			
Réseau routier			
Voie municipale	192		
Enlèvement de la neige	193		
Autres	194		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	195		
Transport adapté	196		
Transport scolaire	197		
Autres	198		
Autres	199		
	200		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	201		
Réseau de distribution de l'eau potable	202		
Traitement des eaux usées	203		
Réseaux d'égout	204		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	205		
Matières recyclables	206		
Autres	207		
Cours d'eau	208		
Protection de l'environnement	209		
Autres	210		
	211		
Santé et bien-être			
Logement social	212		
Sécurité du revenu	213		
Autres	214		
	215		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	216		
Rénovation urbaine	217		
Promotion et développement économique	218		
Autres	219		
	220		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	221		
Activités culturelles			
Bibliothèques	222		
Autres	223		
	224		
Réseau d'électricité	225		
	226	2 161 500	2 197 993
TOTAL DES SERVICES RENDUS	227	2 161 500	2 197 993

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	228			
Droits de mutation immobilière	229			
Droits sur les carrières et sablières	230			
Autres	231			
	232			
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	233	5 450 000	5 471 090	5 381 936
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	234			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	235	200 000	353 772	269 871
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	236	15 000	55 092	35 449
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242			
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	15 000	26 275	19 957
	245	30 000	81 367	55 406
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

S28-2

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Budget 2019	Réalizations 2019			Réalisations
	Sans ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2018
	de l'amortissement	de l'amortissement	l'amortissement		
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23				
Réseau de distribution de l'eau potable	24				
Traitement des eaux usées	25				
Réseaux d'égout	26				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27				
Élimination	28				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29				
Tri et conditionnement	30				
Matières organiques					
Collecte et transport	31				
Traitement	32				
Matériaux secs	33				
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37				
Protection de l'environnement	38				
Autres	39				
	40				
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41				
Sécurité du revenu	42				
Autres	43				
	44				
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45				
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48				
Tourisme	49				
Autres	50				
Autres	51				
	52				

21-2

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Budget 2019		Réalizations 2019		Total	Réalizations 2018
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53					
Patinoires intérieures et extérieures	54					
Piscines, plages et ports de plaisance	55					
Parcs et terrains de jeux	56					
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59					
	60					
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62					
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66					
	67					
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	43 825	35 598		35 598	19 713
Autres frais	70					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	426 000	528 000		528 000	444 000
Autres	72	400	752		752	900
	73	470 225	564 350		564 350	464 613
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75	1 250 000	975 982	(975 982)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Code géographique : R4019

Type d'organisme municipal : Régie intermunicipale

Affaires municipales
et Habitation

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers non audités	
Acquisition d'immobilisations par catégories	3
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	6
Acquisition d'immobilisations par objets	7
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	8
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	9
Analyse de la rémunération	10
Analyse des revenus de transfert par sources	10
Frais de financements par activités	11
Rémunération des élus	12
Questionnaire	13

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15	7 588	
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	843 257	943 160
Ameublement et équipement de bureau	18	221 469	299 084
Machinerie, outillage et équipement divers	19	275 348	132 193
Terrains	20		
Autres	21		
	22	1 347 662	1 374 437

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau
développement

Conduites d'eau potable	23		
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26		
Autres infrastructures	27		
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28		
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31		
Autres infrastructures	32		
Autres immobilisations	33	1 347 662	1 374 437
	34	1 347 662	1 374 437

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	934 210	525 592	480 909	978 893
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	934 210	525 592	480 909	978 893
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14				
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	934 210	525 592	480 909	978 893
Dettes en cours de refinancement	20 ()				
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	934 210	525 592	480 909	978 893

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	978 893
--------------------	---	---------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	
---------------------------------------	---	--

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres	5	
--------	---	--

-	6	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
--	---	--

Débiteurs	9	
-----------	---	--

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
--	----	--

Autres	13	
--------	----	--

-	14	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	978 893
---	----	---------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des
organismes contrôlés et des partenariats**

	16	
--	----	--

Endettement net à long terme	17	978 893
------------------------------	----	---------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme
d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	18	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	19	
---------------------------	----	--

Autres organismes	20	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	21	978 893
------------------------------------	----	---------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	978 893
--	----	---------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
--	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
---	----	--

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
59010	Sainte-Julie	150 307
59020	Varennnes	113 714
59015	Saint-Amable	46 385
59035	Contrecoeur	35 256
59025	Verchères	28 339
59030	Calixa-Lavallée	3 229
57005	Chambly	124 850
57040	Beloeil	105 029
57035	Mont-Saint-Hilaire	98 869
57020	Saint-Basile-le-Grand	79 119
57030	Otterburn Park	40 374
57010	Carignan	46 934
57025	McMasterville	25 400
57033	Saint-Jean-Baptiste	15 805
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil	16 400
55057	Richelieu	26 193
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	22 690

1

978 893

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****Non audité**

		2019	2018
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 347 662	1 374 437
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 347 662	1 374 437

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité		
Code géographique	Municipalité	Montant
	Ensemble des municipalités	
57040	Beloeil	3 665 720
59030	Calixa-Lavallée	116 512
57005	Chambly	4 774 865
59035	Contrecoeur	1 361 374
57025	McMasterville	881 734
57035	Mont-Saint-Hilaire	3 426 263
57030	Otterburn Park	1 277 679
55057	Richelieu	885 248
59015	Saint-Amable	1 801 178
57020	Saint-Basile-le-Grand	2 680 789
59010	Sainte-Julie	4 892 942
57033	Saint-Jean-Baptiste	515 876
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	745 254
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil	616 985
59020	Varennes	3 825 307
59025	Verchères	948 104
57010	Carignan	1 894 607
	1	34 310 437

Certaines municipalités

	2	
	3	34 310 437

**ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité		2019		2018
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	2 543 245	2 104 433	2 041 151
Sécurité publique				
Police	4	31 767 190	32 206 004	31 415 225
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	8			
Enlèvement de la neige	9			
Autres	10			
Transport collectif	11			
Autres	12			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13			
Réseau de distribution de l'eau potable	14			
Traitement des eaux usées	15			
Réseaux d'égout	16			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	17			
Matières recyclables	18			
Autres	19			
Cours d'eau	20			
Protection de l'environnement	21			
Autres	22			
Santé et bien-être				
Logement social	23			
Autres	24			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	25			
Rénovation urbaine	26			
Promotion et développement économique	27			
Autres	28			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	29			
Activités culturelles				
Bibliothèques	30			
Autres	31			
	32	34 310 435	34 310 437	33 456 376

S43

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	14,91	35,00	36 505,00	2 405 139	586 877	2 992 016
Professionnels	2						
Cois blancs	3	40,48	37,00	76 843,00	2 695 347	709 904	3 405 251
Cois bleus	4						
Policiers	5	288,85	40,00	475 209,00	22 492 457	6 074 008	28 566 465
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	344,24		588 557,00	27 592 943	7 370 789	34 963 732
Élus	9	17,00			95 061	14 606	109 667
	10	361,24			27 688 004	7 385 395	35 073 399

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16					
	17					

10

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

		2019	2018
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5	564 350	464 613
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	564 350	464 613
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité	40		
	41	564 350	464 613

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**Non audité****Rémunération
(excluant charges
sociales)****Allocation de
dépenses**

Note

-
1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité**OUI****NON****S.O.**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 3 000 000 \$

2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH?

2 ☐3 ☐4 ☒**Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

5 ☐6 ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019

7 \$

4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

8 ☐9 ☐

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité**OUI****NON****La question 13 s'adresse aux MRC seulement**

13. La MRC a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une autre MRC, à une municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

62 63

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 ☐	2 ☒	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 ☐	4 ☒	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 ☒	6 ☐	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 ☐	8 ☒	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 ☐	10 ☐	11 ☒
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 ☐	13 ☐	14 ☒
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 ☐	16 ☐	17 ☒
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 ☐	19 ☐	20 ☒
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 ☐	22 ☐	